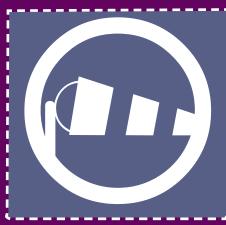
DICRIM Document d'information communal sur les risques majeurs

RISQUES MAJEURS Les conduites à suivre Les bons réflexes à adopter









sommaire

Prévenir pour mieux réagir Qu'est-ce qu'un risque majeur Conduite à tenir quel que soit le risque Les risques météorologiques Que faire en cas de tempête Que faire en cas d'inondation Que faire en cas de rupture de barrage Que faire en cas de glissement de terrain Vos relais de quartier Numéros utiles

Qu'est-ce qu'un Risque Majeur?



Edito

Ce document vous informe des risques majeurs identifiés à ce jour sur la commune de Mauroux, ainsi que des consignes de sécurité à connaître en cas de situation de crise.

Il complète le Plan Communal de Sauvegarde définissant l'organisation des secours et les procédures à engager en cas de risques majeurs.

A Mauroux, les principaux risques majeurs sont les risques météorologiques, la tempête, l'inondation naturelle, la rupture de barrage et le glissement de terrain.

Pour Info

En situation de crise, le Maire est le Directeur des Opérations de Secours. Il asssure le pilotage et la coordination des Secours sur sa commune et active le Plan Communal de Sauvegarde.

- logistiques nécessaires aux services de secours.
- 2. Le Maire organise l'information des Opérations de Secours.

maurouxois.

3. La commune prend en charge si besoin, l'évacuation des personnes, le ravitaillement et l'hébergement d'urgence.

1. Il fournit l'assistance et les moyens Si le sinistre est très important et touche plusieurs communes, le Préfet devient alors le Directeur des

Un risque majeur se caractérise par deux facteurs :

//// sa gravité (nombreuses victimes, dommages des biens importants...) //// sa faible fréquence par rapport aux risques ordinaires

Les grandes familles de risques majeurs sont :

Les

Risques naturels

Avalanche, feu de forêt, inondation, mouvement de terrain, cyclone, tempête, séisme. éruption volcanique...

Risques technologiques

Industriel, nucléaire, rupture de barrage, transports de matières dangereuses...

Risques sanitaires

Epidémie, pandémie, épizootie



piles.

Ecouter RFM (99.3).

enfants à l'école.

les secours.

France Inter (88.4).
Respecter les consignes.

Les risques météorologiques



Ces risques comprennent tous les phénomènes météorologiques dangereux. La commune de Mauroux est susceptible d'être soumise à des phénomènes météorologiques extrêmes tels que :



Vent violent



Neige Verglas



Canicule Grand froid



Orages



Fortes précipitations Risque d'inondation

4 Niveaux de vigilance

Vert



Pas de Vigilance particulière.

Jaune



Soyez attentifs. Si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou à proximité d'un rivage ou d'un cours d'eau; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux (ex. orage d'été, montées des eaux...) sont en effet prévus; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.

Orange



Soyez très vigilants. Des phénomènes dangereux sont prévus; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.

Rouge



Une vigilance absolue s'impose. Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus; tenez-vous régulièrement au courant de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.

une vigilance permanente et diffuse lorsque nécessaire, des cartes de vigilance pour chaque département.

Météo-France exerce

Votre pack de sécurité

Radio à piles, lampe de poche, bougies, matériel de confinement (serpillières, tissus pour colmater les bas de porte...), nourriture et eau, couvertures, vêtements, papiers personnels, médicaments quotidiens.

Se munir en permanence d'un poste à

Ne pas tenter de rejoindre vos proches ou d'aller chercher vos

Libérer les lignes téléphoniques pour

Que faire? en cas de tempête



endant











- ◆ Se tenir au courant de l'évolution auprès des services météorologiques ou de la mairie.
- ◆ Mettre à l'abri tout projectile éventuel, rentrer les objets susceptibles d'être emportés ou de tomber.
- ◆ Gagner un abri en dur,
- ◆ Fermer portes et fenêtres.

▶ Se mettre à l'abri loin des vitres et des arbres.

- ▶ Ecouter la radio et suivre les consignes données,
- ▶ Couper l'électricité.
- ▶ Ne téléphoner qu'en cas d'urgence afin de libérer les lignes pour les secours,
- ▶ Ne pas aller chercher les enfants à l'école. Ils sont pris en charge par les autorités.



Mettez-vous à l'abri, loin des vitres et des arbres.



Coupez le gaz l'électricité.



Ecoutez la radio RFM (99.3) France Inter (88.4).



Limitez vos appels aux cas d'urgence afin de libérer les lignes pour les secours.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école.

Avant



- ◆ Garer les véhicules sur les points hauts.
- ◆ Disposer d'un poste de radio à piles.
- ◆ Avoir un inventaire à jour de ses biens matériels,
- ◆ Avoir à portée de main des bougies ou une lampe électrique.
- ◆ Etre prévoyant : constituer une réserve d'eau potable, rassembler ses papiers officiels, préparer un nécessaire de toilette, garder un peu d'argent en espèces, mettre de côté ses médicaments essentiels... en vue d'une éventuelle évacuation.

▶ Se tenir informé par la radio

- ▶ Couper l'électricité et le gaz.
- Fermer portes et fenêtres. soupiraux et aérations,
- Monter à pied dans les étages pour s'v réfugier.
- Ne téléphoner qu'en cas d'urgence afin de libérer les lignes pour les secours,
- ▶ Mettre les produits toxiques à l'abri de la montée des eaux,
- ▶ Ne pas aller chercher les enfants à l'école. Leur prise en charge est assurée par les autorités.
- ▶ Attendre les consignes des autorités.



Fermez les portes, fenêtres, soupiraux, aérations.



Coupez le gaz et l'électricité.



Montez à pied dans les étages.



Pendant

Ecoutez la radio RFM (99.3) France Inter (88.4).Respectez les consignes



Limitez vos appels aux cas d'urgence.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école.

Après

- ♦ Ne pas sortir avant d'avoir été informé de la fin de la tempête.
- ♦ Ne pas toucher les câbles tombés à terre ou à proximité du sol.

Après

- ◆ Aérer, nettoyer et désinfecter les pièces,
- ◆ Rétablir l'électricité et le gaz après avoir contrôlé les circuits électriques.
- Chauffer à nouveau son logement dès que possible.
- ♦ Ne surtout pas s'engager sur une aire inondée, à pied ou en voiture.













- Garer les véhicules sur les points hauts.
- ◆ Disposer d'un poste de radio
- ◆ Avoir un inventaire à jour de ses biens matériels.
- Avoir à portée de main des bougies ou une lampe électrique.
- ◆ Etre prévovant : constituer une réserve d'eau potable, rassembler ses papiers officiels, préparer un nécessaire de toilette, garder un peu d'argent en espèces, mettre de côté ses médicaments essentiels... en vue d'une éventuelle évacuation.

▶ Se tenir informé par la radio

- ▶ Couper l'électricité et le gaz.
- Fermer portes et fenêtres. soupiraux et aérations,
- ▶ Monter à pied dans les étages pour s'y réfugier.
- Ne téléphoner qu'en cas d'urgence afin de libérer les lignes pour les secours.
- ▶ Mettre les produits toxiques à l'abri de la montée des eaux.
- ▶ Ne pas aller chercher les enfants à l'école. Leur prise en charge est assurée par les autorités.
- ▶ Attendre les consignes des autorités.



Fermez les portes, fenêtres, soupiraux, aérations.



Coupez le gaz l'électricité.



Montez à pied dans les étages.



Pendant

Ecoutez la radio RFM (99.3) France Inter (88.4).Respectez les consignes



Limitez vos appels aux cas d'urgence.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école.

Après

- ◆ Aérer, nettoyer et désinfecter les pièces,
- ♦ Rétablir l'électricité et le gaz après avoir contrôlé les circuits électriques.
- ◆ Chauffer à nouveau son logement dès que possible.
- ◆ Ne surtout pas s'engager sur une aire inondée, à pied ou en voiture.

Que faire? en cas de mouvement de terrain







Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol; il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques.

Il est dû à des processus lents de dissolution ou d'érosion favorisés par l'action de l'eau et de l'homme.

Avant

- S'informer des risques possibles et des consignes de sécurité.
- Signaler aux autorités tout fait inhabituel, toute altération des sols.

- ▶ Fuir latéralement.
- Gagner les hauteurs,
- ▶ Ne pas revenir sur ses pas,
- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé.









Fuyez latéralement, gagnez les hauteurs, ne revenez pas sur vos pas, n'entrez pas dans un bâtiment endommagé.

Après

- Informer les autorités.
- ◆ Empêcher l'accès au public,
- Evaluer les dégâts et les dangers.

En situation de crise, la commune déclenche le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).Le Maire est le Directeur des Opérations de Secours, il s'appuie sur des relais de Quartiers, chargés de relayer l'information et porter secours à la population.

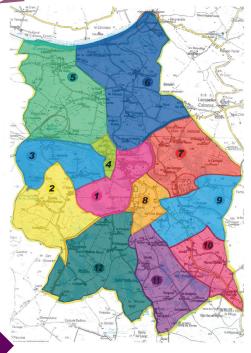
L'intégralité du PCS est téléchargeable sur le site internet de Mauroux.

La commune est sectorisé en 12 zones géographiques, constituant 12 quartiers avec chacun ses relais de quartier.

Rendez-vous sur le site internet de la commune pour repérer le quartier auquel vous appartenez et notez les personnes relais qui concernent votre secteur.

www.mauroux46.fr.

La liste des personnes relais est susceptible d'évoluer. Les mises à jour seront effectuées sur le site internet de Mauroux.



N° : Nom du relais:	
Personnes relais 1. Mr, Mme	
2. Mr, Mme	
3. Mr, Mme	• •

Contacts utiles

Pompiers: 18 Police: 17 Samu: 15

A partir de votre portable, numéro unique : 112

Mairie: 05 65 36 51 27

Préfecture: 05 65 231 231

Météo départementale : 08 99 71 02 46

Urgence dépannage électricité : 0972 675 046

Pour toute information

- Le site web de Mauroux : www.mauroux46.fr
- Préfecture du Lot : www.lot.pref.gouv.fr
- Le portail national de la prévention des risques majeurs : www.prim.net
- Les conditions météorologiques : www.meteofrance.com
- La Direction Départementale de l'Equipement et de

l'Agriculture :

www.lot.equipement.gouv.fr

Suivi des pluies : https://apic.meteo.fr